



AAPPMA « LA VALLEE DE LA PLAINE »  
Chez Philippe SALERIO  
17, RUE DU GENERAL LECLERC  
88110 RAON L'ETAPE

## **Bilan de l'ATELIER PÊCHE NATURE 2018**

- **Les effectifs : TOTAL : 33 élèves**

Ecole de Celles-sur-Plaine : 17 élèves (7 garçons, 10 filles)

RPI de Raon-sur-Plaine : 16 élèves (7 garçons, 9 filles) dont 1 de Celles-sur-Plaine, 3 d'Allarmont, 2 de Bionville, 3 de Vexaincourt, 2 de Luvigny, 3 de Raon-sur-Plaine et 2 de Raon les Leau.

- **9 séquences effectuées :**

- **2 séquences « théorie »**

Le 12 février. Le matin, à Raon-sur-Plaine – l'après-midi à Celles-sur-Plaine.

Sébastien Thiriet présente :

en 1<sup>ère</sup> partie :

- la réglementation générale en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, les appâts autorisés.
- la réglementation spécifique de l'étang du Niérupt
- les ouvertures spécifiques (truite, ombre, carnassiers).
- les heures légales.
- les possibilités de pêche en France avec la « carte découverte jeune de moins de 12 ans ».
- la sécurité (rives, lignes électriques, orages, pars à taureaux...)
- quelques techniques de pêche : à la canne télescopique, au feeder, au toc, à la mouche, à la bombette, au vairon manié).

en 2<sup>ème</sup> partie :

- présentation « en gros plan » d'un corps de ligne avec son flotteur et sa plombée, d'un bas de ligne avec son hameçon.
- la façon de faire un nœud simple ou double.
- montage d'une ligne par les élèves : ils montent une ligne et un bas de ligne sur un scion.

- **4 séquences « pratique ».**

Les 14, 15, 29 et 31 mai.

Pratique de la pêche à l'étang du Niérupt, avec entraînement au lancer.

Nous appliquons la « loi pêche » : six truites au maximum à emporter. Les alevinages en truites Arc-En-Ciel (25 kg pour chaque séquence) permettent aux élèves de repartir avec une moyenne de 4,71 truites. Le 31 mai, tous les élèves du RPI repartent avec 6 truites.

Malgré cette période très orageuse, nous avons bénéficié d'un temps très agréable à chaque séquence.

- **La RENCONTRE Inter-Ecoles.** Lundi 11 juin.

Ils sont 31 élèves, encadrés par 7 animateurs, les professeurs des écoles et quelques parents.

Dès 9h30, la partie commence. Les élèves sont placés de part et d'autre de l'étang. Le temps est agréable et la partie se déroule dans la bonne humeur. Les prises sont nombreuses. Les casses de bas de ligne également. Après le pique-nique, les enfants changent de côté.

Mais la rencontre se termine plutôt que prévu en raison d'une menace d'orages. Le total des 150 poissons pris est partagé à parts égales entre les écoles.

Quelques élus de la vallée sont venus nous féliciter et nous ont promis l'aide financière nécessaire à notre action.

Nous avons eu aussi la présence de la presse locale.

- **2 séquences de Pêche électrique d'inventaire, le 25 juin :**

- à 9h15 dans le ruisseau des Goudiots à Raon-sur-Plaine.
- à 13h30 dans le ruisseau de l'Anot à Celles-sur-Plaine.

Les enfants participent au transport des poissons, au mesurage et au remplissage de la feuille de biométrie. La récolte est impressionnante : plus d'une truite au mètre carré dans les 2 ruisseaux, signe de leur bonne santé.

- **Résultat des prises :**

RAON-SUR-PLAINE, Les Goudiots

145 poissons :      121 truites de 42 mm à 434 mm      24 chabots

CELLES SUR PLAINE, L'Anot

174 poissons :      150 truites de 46 mm à 258 mm      24 lamproies de Planer

- **Les animateurs:**

Ce sont : Pierre Petitnicolas, Bernard Brignon, Bernard Orrye, Dominique Frison, Marc Curien. Présence ponctuelle de Denis Pernot, Vincent Caudrelier, Pascal Renault, Henri Halbeher et Paul Grandthouvenin.

Sébastien Thiriet, Animateur Pêche et milieux aquatiques à la Fédération de Pêche des Vosges, anime les 2 séquences « théorie » en classe, et les 2 séquences de pêche électrique.

- **Alevinages :**

3 alevinages par le pisciculteur DIDIER de Fraize, 50 kg le 14 mai, 50 kg le 29 mai et 50 kg le 11 juin.

- **Temps passé :**

**242 heures** au minimum pour l'ensemble des membres de l'AAPPMA.

- **Kilomètres parcourus :**

Les déplacements en voitures dans la vallée totalisent à peu près **970 kilomètres**.

- **Bilan financier de l'APN 2018**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Fournitures matériel et appâts DELBART	135.00 €	Subvention de la Fédération départementale	200.00 €
Alevinage FRAIZE (150 kg)	652.50 €	Subvention des Communes	840.00 €
Convivialité (repas, barbecues, boissons)	221.17 €	Subvention du RPI	150.00 €
Coût des Cartes (1,00€ CPMA+Cotis.fédé.)	33.00 €	Subvention du Crédit Agricole	100.00 €
<b>Total dépenses:</b>	<b>1 041.67 €</b>	<b>Total recettes:</b>	<b>1 290.00 €</b>
		<b>Résultat (bénéfice)</b>	<b>248.33 €</b>

- **Remise de Cartes de pêche :**

33 élèves ont reçu une carte de pêche « **Découverte jeunes de moins de 12 ans** » d'une valeur de 6.00 €. Soit, de la part de l'AAPPMA, un cadeau de 198,00 €.

- **La presse :** On a eu la visite de Lucie Lambolez à la rencontre Inter-Ecoles. Marc s'est chargé de lui faire un compte rendu des autres séquences pour lesquelles elle a fait publier des articles. Cinq articles ont été publiés.

## Des pêcheurs en herbe motivés



À l'école de la pêche, Sébastien Thiriet et Dominique Frison ont fait une présentation avec du matériel de grande dimension.

À quelques semaines de l'ouverture, les pêcheurs bénévoles de l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique) de la vallée de Celles ont rejoint l'école du regroupement pédagogique intercommunal à Raon-sur-Plaine pour une séance théorique. La classe d'Isabelle Geny accueille seize élèves sensibilisés au respect de la pêche, du patrimoine et de la nature. Les réglementations, les ouvertures spécifiques pour la pêche à la truite, celle de l'ombre et des carnassiers, les heures légales, les possibilités de pêche en France avec la « carte découverte jeunes de

moins de 12 ans » ont été présentées avant de faire découvrir quelques techniques de pêche à la canne télescopique, au feeder, au toc, à la motuche, à la bombette, au valron marié. Et une motivation s'est encore renforcée lorsque Sébastien Thiriet, de la fédération de pêche des Vosges, a proposé une démonstration en gros plan, c'est-à-dire avec du matériel de grande dimension, la manière de réaliser un nœud simple et nœud double... Un ensemble à mettre en pratique quand les enfants se rendront sur les rives de l'étang du Niérupt à Celles pour une séance pratique programmée lundi 14 mai.

88805 - V1

Lundi 18 février 2018  
matin à RAON-SUR-PLAINE

## La saison de pêche se prépare aussi à l'école

APN - Celles - sur - Plaine  
Lundi 12 février 2018

Instités à la pêche, les enfants de l'école ont appris à monter une ligne. Tous attendent désormais de passer à la pratique au bord de l'étang du Niérupt. La séance est programmée au 15 mai prochain.

Après acceptation du projet présenté aux services de l'Éducation nationale par Noémie Salzberger, directrice, et Noémie Bérand, enseignante, l'école de la pêche reprend sa séance théorique, précédant la pratique à l'étang.

Seize élèves - six garçons et dix filles - étaient heureux d'accueillir Pierre Petitnicolas, Marc Curien, trésorier à la société de pêche, et Bernard Orrye, trois pêcheurs fidèles et passionnés pour la transmission de leur savoir-faire. Ils accompagnent Dominique Frison, garde-pêche, et Sébastien Thiriet, agent de la fédération des Vosges à Nomesy.

### Ils attendent la séance de pêche à l'étang

La séance théorique a permis de faire connaître la réglementation générale en première et deuxième catégories, celle qui est spécifique à l'étang du Niérupt, la carte des jeunes de moins de 12 ans, offerte par l'association agréée locale.



Pierre et Bernard apportent leur aide aux enfants qui doivent réussir le montage d'une ligne. Car le mardi 15 mai, ce sera pêche au Niérupt.

Des techniques de pêche ont été expliquées avant le maniement du matériel par les élèves qui ont monté une ligne et un bas de ligne sur un scion. Ces opérations concrètes ont été appréciées tant dans la réalisation d'un nœud simple ou double que dans les montages. Les adultes ont fait une présentation « en gros plan » c'est-à-dire avec du

matériel de grande dimension, d'un corps de ligne avec son flotteur et sa plombée puis d'un bas de ligne avec son hameçon.

Les enfants sont prêts à accompagner des adultes dès la prochaine ouverture mais attendent surtout la séance de pêche à l'étang du Niérupt, accessible par la voie verte depuis l'école.

APN - Celles - du mardi 15 mai 18

## De belles prises réalisées par les écoliers à l'atelier pêche

Les écoliers qui ont participé à l'atelier pêche nature mis en place par l'AAPPMA ne sont pas rentrés bredouilles. Ils se sont partagé les 80 truites sorties de l'étang du Niérupt.



Les bénévoles de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique ont aidé les enfants lors de cet atelier pêche.

Accompagnés de Noémie, leur professeur, et de trois parents, les dix-sept élèves du cours moyen de Celles ont participé à un atelier pêche nature au Niérupt, organisé par les bénévoles de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA). Par tirage au sort, chaque pêcheur a rejoint un emplacement numéroté. Là, de précieux conseils sont prodigués par Pierre Petitnicolas, Bernard Brignon, Denis Pernot et Marc Curien.

Les élèves doivent être capables d'escher, lancer, ferrer, déposer le poisson sur la rive et le dégorger. « Malheureusement, les maladresses et l'excitation provoquent beaucoup de cassures de fil, parfois des « porruques » et des emmêlages entre voisins mais c'est un appren-

tissage », conclut Marc. Déconvenue aussi, avec une canne à pêche mise à disposition qui sera cassée.

Après avoir déposé leur prise dans une bourriche, les élèves complètent une fiche car au bout de six prises, la pêche s'arrête. Cinq d'entre eux parviennent à ce quota.

Sur les 25 kg d'arc-en-ciel déversés la veille, 80 truites ont été prises puis distribuées par Pierre et Denis

pendant que Marc et Bernard rassemblaient le matériel.

Quand la classe reprend la voie verte jusqu'à l'école, les quatre adultes dressent le bilan : cannes à réparer par Bernard, matériel rangé dans des caisses, comptage des hameçons et des appâts restants, prévision des achats à venir. Elisabeth et Pierrot laveront chiffons et bourriches... avant la séance du 29 mai.



### Pour la pérennité de l'école de la pêche

Les bénévoles de l'AAPPMA qui invitent les scolaires à l'étang et aux pêches électriques s'associent aux élus de la vallée pour la pérennité de l'école de pêche, la 1<sup>re</sup> née dans les Vosges avec le concours de la Fédération et l'accord de l'Éducation nationale. Au nom de l'association, Pierre Petitnicolas remercie les institutions et les communes. Avec l'espoir d'une poursuite de l'activité.

88805 - V1

Rencontre des écoles  
11 juin 2018